



CCI VAUCLUSE

Élections consulaires 2021 Vote par Internet

Votre code d'accès
personnel

XXXXXXXXXX

Le vote par Internet
se déroulera

du 27/10/2021 à 0h00
au 09/11/2021 à minuit
(heure de Paris)

Les professions de foi des
candidats sont disponibles
sur le site de vote et sur
le site de votre CCI

www.vaucluse.cci.fr/elections-2021/

Assistance téléphonique

04 90 14 87 00

Pendant la période de scrutin du
lundi au vendredi de 9h à 12 h et
de 14h à 16h

elections@vaucluse.cci.fr

Elections des membres de la CCI de
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Elections des membres de la CCI de
Vaucluse

27 octobre 2021

Madame, Monsieur,

En votre qualité d'électeur ou électrice, vous êtes invité.e à élire les membres de votre CCI pour les cinq prochaines années pour vous représenter auprès des pouvoirs publics et défendre vos intérêts.

Les élections se dérouleront exclusivement à distance, par voie électronique dans les conditions et délais indiqués ci-contre.

En cas de difficultés pendant la période de vote, une assistance téléphonique sera accessible aux horaires indiqués.

Pour voter, vous devez saisir l'adresse URL suivante dans votre navigateur Internet :

www.jevote.cci.fr

Pour vous identifier, vous devrez indiquer votre code d'accès personnel : voir l'encart cyan ci-contre.

Afin de vous guider dans cette démarche, vous trouverez, au verso de ce courrier, une notice détaillée vous expliquant comment procéder au vote par voie électronique. Si vous désirez des informations sur les modalités de vote, vous pouvez directement contacter l'assistance téléphonique au numéro indiqué ci-contre.

Rapide, simple et sécurisé, le vote en ligne ne vous demandera que quelques minutes.

Voter, c'est être acteur du dynamisme économique et entrepreneurial de votre territoire.

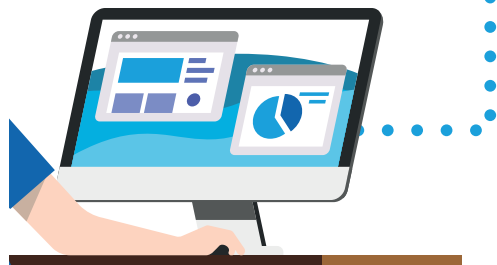
Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Votre CCI.

Le vote en ligne, c'est simple, rapide et confidentiel.

1

 jevote.cci.fr



Rendez-vous sur le site en ligne :
jevote.cci.fr

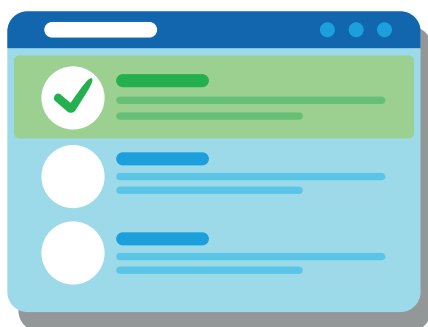
2



Indiquez :

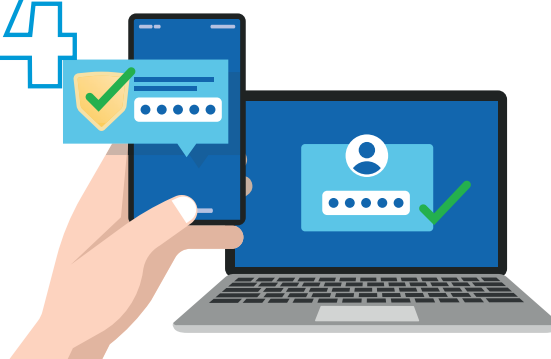
- votre code d'accès personnel (au recto),
- votre date de naissance (jj/mm/aaaa)
- le code de sécurité affiché à l'écran (captcha)

3



Après validation, accédez à la page
« choix de vote », cochez les candidats
pour lesquels vous souhaitez voter,
cliquez sur « suite ».

4



Renseignez votre mot de passe à usage
unique envoyé par SMS ou par e-mail,
et validez pour confirmer votre vote.



Vous représentez plusieurs entreprises ou êtes inscrit.e à plusieurs titres ?

Vous disposez d'autant de votes que
d'inscriptions sur la liste électorale.
Vous devez, pour chacun des votes,
répéter les opérations d'identification
et les étapes de vote sur le site dédié.

Vous avez voté aux élections des Chambres de métiers et de l'artisanat ?

Désormais, vous êtes invité.e à élire vos
représentant.e.s au sein de la Chambre
de commerce et d'industrie, afin de
défendre les intérêts des entreprises
de votre territoire.